



communiqué

Date **Le 10 juin 1994**

N° 120

Pour publication

LE CANADA SUSPEND SES SERVICES AÉRIENS COMMERCIAUX VERS HAÏTI

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé aujourd'hui que le Canada suspendra tous ses vols commerciaux à destination d'Haïti dans 15 jours. Air Canada, la seule compagnie aérienne canadienne à desservir actuellement Haïti, a été avisée de cette décision qui entrera en vigueur le 25 juin.

«Notre décision fait suite à la résolution adoptée à l'unanimité cette semaine par l'Organisation des États américains et appelant à une intensification des pressions exercées sur le régime illégal d'Haïti. J'ai d'ailleurs l'intention de discuter avec mes collègues du Cabinet de la possibilité d'imposer des mesures additionnelles», a indiqué M. Ouellet.

Notre ambassade à Port-au-Prince conseille aux Canadiens se trouvant en Haïti de quitter le pays pendant qu'il est encore possible de le faire par les voies aériennes régulières.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874